

214C1660
FR0010266601-OP015-A05

11 août 2014

Résultat de l'offre publique d'achat visant les titres de la société.

BULL

(Euronext Paris)

1. Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 5 août 2014, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'offre publique d'achat initiée par la société Atos, visant les titres de la société BULL, elle a reçu en dépôt 103 145 480 actions BULL et 10 792 « océanes »¹ BULL.

Au total, Atos est susceptible de détenir :

- 103 145 480 actions et droits de vote BULL, représentant 84,25% du capital et des droits de vote de cette société² ;
- 10 792 « océanes » BULL, représentant 18,41% des « océanes » en circulation³.

La condition minimale fixée par l'initiateur - à savoir l'obtention à l'issue de l'offre d'au moins 50% du capital et des droits de vote de BULL, plus une action, sur une base diluée des « océanes » (soit 5 863 actions) et des options de souscription d'actions exerçables (soit 192 000 actions) - est satisfaite. L'offre a donc une suite positive.

2. Le règlement-livraison de l'offre interviendra selon le calendrier communiqué par Euronext Paris.

Une publication ultérieure précisera les dates et la durée de la réouverture de l'offre conformément aux dispositions de l'article 232-4 du règlement général.

¹ Obligations à option de conversion et / ou d'échange en actions nouvelles ou existantes.

² Sur la base d'un capital composé de 122 420 897 actions représentant autant de droits de vote au 31 juillet 2014, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Sur un total de 58 629 « océanes » BULL existantes.